LES CONTEXTES ET LES CONSÉQUENCES DU PROFILAGE RACIAL DES FEMMES : LES RÉSULTATS D'UN ÉCHANTILLON COMMUNAUTAIRE

Tammy C. Landau est présidente et professeure associée au département de criminologie de l'Université Ryerson. Elle est une ancienne membre du Conseil d'administration des Services juridiques autochtones de Toronto et elle a été nommée à la Commission civile de l'Ontario sur la police où elle a siégé d'août 2002 à mai 2012. Ses intérêts de recherches actuels incluent la responsabilité policière, les enjeux relatifs à la justice autochtone et la victimologie critique.

Ce texte présente des données cueillies par des entrevues avec des femmes racialisées à Toronto qui ont vécu du profilage racial dans une variété de contexte. Les femmes racontent l'impact que le profilage racial a eu sur elles individuellement, la conséquence de telles pratiques sur la communauté plus en général, et leurs idées sur comment aborder ces pratiques.

Durant les dernières décennies, nous avons vu les discours sur le profilage racial aller au-delà de la documentation de ses pratiques et se diriger vers ceux qui mettent l'accent sur les contextes institutionnels, juridiques et politiques qui facilitent et alimentent ces pratiques. Alors que ces discours ont offert des cadres conceptuels critiques permettant de comprendre la nature et l'étendue des pratiques de profilage, des limites implicites dans ces cadres persistent. En particulier, les discours reflètent les suppositions générales qui tiennent pour acquis que les cibles du profilage racial sont presque exclusivement des hommes, et que les agents commettant le profilage racial sont principalement des agents de sécurité publique. Les expériences des femmes avec le profilage racial et les effets du profilage racial sur elles ne font que rarement partie de ces discours.

Dans ce texte, je décris les résultats d'une étude menée par entrevue au sujet des expériences de profilage racial chez des femmes. Sur la base de ces données, nous pouvons voir l'importance de nous défaire de ces analyses qui ne tiennent pas compte du sexe lors de pratiques de profilage racial et de favoriser un discours qui témoigne des façons routinières et normalisées dont les femmes subissent du profilage.

LA PRÉSENTE ÉTUDE

Cette recherche a été menée avec le soutien de la African Canadien Legal Clinic (ACLC), une clinique d'aide juridique dont le mandat est d'aborder le racisme à l'encontre des Noirs au Canada (http://www.aclc.net). Des femmes qui s'identifient comme appartenant à un groupe racialisé et qui ont subi du profilage racial ont participé à une entrevue individuelle, confidentielle et privée. Aux fins de cette étude, le profilage racial a été défini comme « le fait de subir un examen ou une surveillance plus accrue parce que vous être une femme appartenant à un groupe racialisé ». Les femmes

ont été questionnées à propos de leurs expériences de profilage racial dans une variété de contexte – lors d'interactions avec la police publique, des agents frontaliers, des agents de sécurité privés, des travailleurs sociaux, des travailleurs au soutien du revenu et des travailleurs en protection de l'enfance, dans le système scolaire et dans tout autre contexte où le profilage a pu se produire dans leurs vies. Les femmes ont également été questionnées à propos de leurs réactions dans chaque situation particulière, de l'effet du profilage racial sur chacune d'elles individuellement ainsi que sur leur communauté globale. Finalement, nous avons également questionné ces femmes sur les stratégies leur permettant d'aller de l'avant et de composer avec les réalités du profilage racial.

23 femmes qui s'identifient comme racialisée ont été questionnées lors de cette étude. Elles étaient âgées entre 16 et 62 ans, la moyenne d'âge est de 33 ans. Toutes ces femmes étaient des résidentes de Toronto ou de ses environs. 70 % de ces femmes avaient des enfants et le tiers étaient mariées. 74 % avaient une formation collégiale ou universitaire et 9 % étaient aux études supérieures. Trois femmes recevaient des prestations d'invalidité et deux recevaient des prestations sociales générales. Toutes ces femmes étaient des citoyennes ou des résidentes permanentes du Canada ; en fait, deux tiers étaient nés au Canada. 15 femmes s'identifiaient comme Afro-Canadienne, Noire, Afro-Caribéenne ou de descendance Carabéine, une femme s'identifiait comme Japano-Canadienne, une femme s'identifiait comme Sudasiatique, une comme « métisse arabe et blanche », une comme Chinoise et une comme « d'origine mixte ».

LES CONTEXTES DU PROFILAGE RACIAL DES FEMMES

Les analyses des espaces géographiques et sociaux dans lesquels les femmes signalent avoir subi du profilage racial suggèrent que le prétexte de la « sécurité » est inadéquat pour rendre compte de la gamme complète des expériences vécues par les femmes. Quatre femmes ont raconté avoir vécu du profilage racial de la part de la police alors qu'elles conduisaient leurs voitures. Six femmes ont affirmé avoir subi du profilage racial de la part de la police dans leurs propres quartiers. Dix femmes ont raconté leurs expériences avec le profilage racial alors qu'elles tentaient de franchir la frontière, dans un aéroport ou à un poste frontalier terrestre. Une femme a mentionné que les couches de son bébé ont été inspectées alors qu'elle tentait d'entrer en Jamaïque, une femme a dit qu'elle s'est fait mettre de côté à la frontière parce qu'elle a un nom de famille d'origine moyen-orientale et une autre femme affirme s'être fait questionnée parce qu'elle et son partenaire portaient tous deux des dreadlocks.

À un certain moment, les expériences les plus fréquemment racontées par les femmes dans cette étude impliquaient des agents de sécurité privés. Plus de la moitié des femmes interviewées rapportent être régulièrement victimes de profilage racial dans les magasins. En effet, pour les femmes racialisées, ces expériences sont courantes, même normalisées, et comportent rarement des éléments de violence, de désordre ou de menace à la sécurité publique. Même si les femmes sont approchées sous le prétexte de « leur offrir de l'aide », ou qu'elles sont étroitement surveillées dès l'instant qu'elles entrent dans un établissement, elles savent que leurs statuts de personne racialisée signifient qu'elles sont intrinsèquement suspectes.

Trois femmes ont rapporté avoir été victimes de profilage racial par des employés des services de soutien du revenu. C'est-à-dire, lorsqu'elles remplissaient un formulaire pour recevoir des prestations sociales, ou lorsqu'elles avaient rendez-vous avec un employé assigné à leur cas, elles n'étaient pas perçues comme étant honnêtes à propos de leurs besoins financiers ou au sujet de leur scolarisation. Une des femmes a été victime de profilage racial par les agents du service de la protection de l'enfance ; elle croit que ceux-ci ont agi de manière précipitée et sans avoir de motifs valables lorsqu'ils lui ont enlevé son fils de façon définitive. Selon elle, ceci arrive souvent.

Les femmes ont été victimes de pratiques racistes et de profilage racial dans le système éducatif, autant lorsqu'elles étaient enfants que lorsqu'elles étaient des étudiantes adultes, que par rapport à leurs propres enfants. Dans certains cas, le profilage était lié aux aptitudes supposément limitées des enfants racialisés, ou à la dramatisation du comportement d'enfants racialisés qui sont souvent considérés comme « turbulents ».

LES EFFETS DU PROFILAGE RACIAL SUR LES FEMMES

Les effets de ces expériences sur ces femmes sont profonds. Les incidents répétés ont des répercutions personnelles d'une porté exceptionnelle sur les femmes racialisées. Les femmes ont identifié comment le profilage racial façonne négativement leur amour-propre. « Vous êtes encore un être humain, oui, mais parfois les gens ne vous considèrent pas comme un être humain à cause de votre couleur ». Une répondante, qui est aux études supérieures, se sent moins en confiance lorsqu'elle doit présenter ses idées à ses pairs, alors qu'une autre femme a noté que « vous commencez à accepter un standard de vie plus bas que vous ne le devriez ». Certaines femmes ne sentaient pas qu'elles pouvaient être elles-mêmes, ou qu'elles devaient se créer une personnalité publique afin de gérer l'inéluctabilité du profilage racial, et afin de négocier avec les stéréotypes profondément ancrés à propos des femmes racialisées, dont celui de la « femme noire furieuse ».

Les femmes ont raconté comment ces expériences répétées les marginalisaient, les rendaient « autres », faisaient en sorte qu'elles se sentaient « pas à leur place d'une certaine façon »

et qu'elles ressentaient qu'elles ne pouvaient pas pleinement participer à leur société, en tant qu'individus, de leurs propres façons. « Alors, en quelque sorte, je vis avec cette perpétuelle notion que je ne suis pas comme tout le monde ».

Ce qui est probablement le plus troublant, c'est que certaines femmes ne se sentent pas protégées par ces agences qui les soupçonnent et les maltraitent. Vivre de telles expériences négatives régulièrement sape leur confiance envers les autorités policières, publiques ou privées. Incroyablement, une participante, qui était une étudiante à l'université au moment de l'entretien, a affirmé avoir ressenti que les priorités des agents de sécurité du campus n'incluaient pas les femmes racialisées ; elle s'est fait dire que « vous n'avez pas besoin d'être protégé puisque ce n'est pas comme s'ils vont aller après vous » lorsqu'elle a exprimé ses inquiétudes grandissantes à propos des agressions sexuelles sur le campus.

REMÉDIER AU PROFILAGE RACIAL

Les femmes ont discuté d'une gamme de stratégies pour faire face au profilage racial, autant sur le coup qu'en tant qu'approche générale visant à dénoncer cette pratique. Certaines femmes ont indiqué qu'elles adoptent la stratégie générale de l'obéissance afin de se rendre « le plus acceptable possible et le moins menaçante possible », indépendamment du contexte.

Alors que le profilage racial par les agents de sécurité privés est l'expérience la plus souvent signalée par les femmes de cette étude, elle est également, à certains égards, la situation dans laquelle les femmes sentent qu'elles ont le plus de liberté pour démontrer leur résistance, souvent en allant magasiner ailleurs.

Passer à l'action, se mobiliser et éduquer les générations futures sont considérer comme les lignes de conduite les plus optimistes, indépendamment du contexte.

CONCLUSIONS

Cette étude donne un droit de parole aux femmes et nous confirme que ces expériences sont ancrées dans la vie quotidienne de ces femmes d'une façon routinière. L'effet profondément négatif de même un seul incident de profilage racial est évident. Cet échantillon est composé de femmes qui sont pleinement engagées dans leurs communautés — presque toutes ces femmes avaient une éducation postsecondaire, la plupart travaillaient, et plusieurs se consacrent à diverses activités de bénévolats dans leurs communautés. Toutefois, ces femmes se sentent exclues de la vie civique, elles sentent qu'elles se font catégoriser en tant qu'« autre » lors d'interactions quotidiennes avec des employées du secteur privé ou de l'État, et ne sentent pas qu'elles ne peuvent pas compter sur le fait de se faire protéger en temps de besoin. Aussi persuadées qu'elles le soient que la source du problème se trouve ailleurs, elles étaient, en même temps, profondément conscientes des conséquences de la résistance ou de la remise en question. Alors qu'elles sont conscientes de l'existence d'une panoplie de stratégies, leurs expériences les tempèrent.

RÉFÉRENCES

Cole, D. et Gittens, M., 1995. *Report of the Commission on Systemic Racism in the Ontario Criminal Justice System*, Toronto: Government of Ontario.

Crenshaw, K. et Ritchie, A.,2015. *Say Her Name: Resisting Police Brutality Against Black Women*, Centre for Intersectionality and Social Policy Studies, African American Policy Forum.

Henry, F. et Tator, C., 2006. *Racial Profiling in Canada: Challenging the Myth of A Few Bad Apples*, Toronto: University of Toronto Press.

Sharma, S.,2003. Beyond Driving While Black and Flying While Brown: Using Intersectionality to Uncover the Gendered Aspects of Racial Profiling@, *Columbia Journal of Gender and Law*, 12:275-309.

Smith, C., 2014. *The Dirty War: The Making of the Myth of Black Dangerousness*, Ottawa: Canadian Centre for Policy Alternatives.

Tanovich, D. M., 2006. *The Colour of Justice: Policing Race in Canada*, Toronto: Irwin Law.